

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2017

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de L'Assomption adopteront le budget 2017 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 13 décembre 2016 à 19 h 30**, à la salle des délibérations du conseil municipal située au centre communautaire au 379, rue Dorval à L'Assomption.

Prenez note également que la période de questions destinée au public ne portera que sur le budget 2017.

Donné à L'Assomption, le 23 novembre 2016 et publié le 29 novembre 2016.

Chantal Bédard
Greffière de la Ville